



Devis signe chez un opticien pour une monture seulement

Par **guyader jacqueline**, le **12/09/2017** à **11:30**

chez l'opticien de ma ville j'ai choisi une monture seulement après avoir signé un devis 100 euros réflexion faites cette monture ne me convient pas. Sachant que je ne peux me faire rembourser me sera-t-il possible dans ce même magasin d'utiliser ces 100 euros pour une monture différente qui me conviendra mieux ?

merci de vos conseils

Par **Visiteur**, le **12/09/2017** à **13:28**

faut voir avec eux !?

Par **janus2fr**, le **12/09/2017** à **13:33**

Bonjour,

Comment voulez-vous que quelqu'un vous réponde ici ?

Vous avez passé une commande en magasin. Légalement, vous ne disposez pas de droit de rétractation. C'est donc uniquement par accord amiable avec le vendeur que vous pouvez soit annuler cette commande, soit la modifier. Et à moins que le vendeur ne passe sur ce forum, personne ne répondra à sa place...

Par **guyader jacqueline**, le **13/09/2017** à **11:07**

Merci pour vos réponses. Je vais donc voir si cet opticien peut modifier cette commande.